

des fourmis



ÉCHOS DES ÉTABLISSEMENTS

CHIC, Luynes, Loches, Ste Maure,
CHU, Médiation et Parentalité 37,
La Boissière

SE SYNDIQUER EN 2022 P. 7

PRIME EN SOINS CRITIQUES P. 8

PSYCHIATRIE, L'HEURE DE
L'ÉCOUTE EST VENUE P. 9

SYSTÈME DE SANTÉ
L'EFFONDREMENT QUI VIENT? P. 10

VIOLENCE SEXISTES À LA FAC
FIN DE L'OMERTA P. 11

CONTINUONS L'ASCENSION

Le renouvellement de Macron en tant que président de la République peut être un grand choc. Dans nos métiers, nous vivons ces dernières années au quotidien les conséquences de ses politiques et de ses décisions politiques. Il faut vraiment être dans la stratosphère pour ne pas percevoir comme nous le délitement dans le travail, et, il faut bien le dire, une certaine angoisse des lendemains.

Cela a été dit et parfaitement démontré, pour être réélu Macron a fait le choix du pire depuis 5 ans. jouer le duel au 2ème tour contre l'extrême-droite, préparé et annoncé de longue date. C'est un terrible jeu dangereux, mené dans la plus grande inconséquence par un pompier pyromane uniquement concentré sur les intérêts de sa classe sociale.

Maintenant que le pire est évité, que faire pour enrayer les plans mortifères des fossoyeurs de société, de solidarité, de vivre ensemble ? Comment mettre au premier plan les services publics, des moyens nécessaires à des vies harmonieuses et sereines ? Comment imposer que le fameux "quoi qu'il en coûte" devienne la réelle boussole sociale, loin de la petite phrase manipulateur qui a servi à détourner notre regard ?

Dans nos métiers, nous avons la parfaite conscience de notre utilité sociale au quotidien. Nous sommes un secteur où la solidarité et le prendre soin sont au cœur de nos métiers. Il est vrai que les réaliser est de plus en plus dur, leur sens de plus en plus difficile à percevoir. La faute à un processus qui vise à mettre du profit et de la concurrence, là où ils ne devraient pas exister.

Contre tous les discours austéritaires et libéraux, nous devons affirmer que nous ne

sommes pas un problème, mais que nous faisons partie de la solution.

Si la période est morose, nous devons aussi reconnaître la force et les réussites de nos actions et de nos mobilisations. La traversée et la gestion de la crise Covid, ce sont les professionnel·les de terrain qui les ont permises. Et il a fallu le faire contre les gouvernant·es.

Les puissantes mobilisations du dernier quinquennat dans notre secteur, Collectif InterUrgences, Collectif InterHôpitaux, mouvements à la sortie du Covid ont obligé le gouvernement à prendre des mesures pour tenter d'apaiser les colères.

La multitude des mouvements locaux, service par service, établissement par établissement, les alliances entre secteur d'activité ouvrent le chemin d'une société qui fixe comme priorité un progrès social solidaire, conscient de l'enjeu écologique.

Aujourd'hui encore, les mobilisations, les résistances, les dynamiques collectives sont nombreuses et puissantes. Loches, Chinon, les équipes de nuit du CHU, la psychiatrie, les urgences, l'Ermitage, pour ne citer que quelques exemples dans le département, ouvrent la voie, sont les réels "premiers de cordée". Bien assurés à la paroi, emmenant tout le monde vers le haut, à nous toutes et tous de poursuivre l'ascension.

**QUELQUE SOIT LE TOUR, ET POUR QU'ON
ARRÊTE DE NOUS JOUER DES TOURS,
ON NE LÂCHE RIEN !!!**

**UNISSIONS-NOUS. SEUL-ES ON NE PEUT
RIEN, ENSEMBLE ON PEUT TOUT !!!**

SUD SANTÉ SOCIAUX 37

18 rue de l'Oiselet
la Camusière, 37550
St AVERTIN

Téléphones

Secteur Public 06 15 08 62 22
ou au CHU 02 47 47 37 62
Secteur Privé 06 17 63 57 32

Internet

Mail: sudsantesociaux37@gmail.com
Site: <http://sudsantesociaux37.org>



PROMOTION AU MERITE : LA DIRECTION DU CHIC ASSUME

En 2021, la direction a présenté les Lignes Directrices de Gestion (LDG) et les nouvelles modalités d'avancement de grades.

Comme à Sainte Maure, SUD a dénoncé en février 2022 des avancements de grade au CHIC qui n'ont pas respecté les LDG. En effet, la direction avait proposé et écrit que les avancements se feraient selon les critères suivants : échelons les plus hauts, ancienneté dans le corps et l'âge pour départager en cas d'égalité, sous réserve d'avoir un avis positif de sa cadre.

Après vérification des tableaux, nous avons non seulement constaté que la direction n'a pas respecté ses propres critères, mais aussi qu'elle a favorisé certains agents plutôt que d'autres en ne considérant que l'avis du cadre pour départager les agents.

Les agents lésés ont envoyé des recours ; réponse de la direction : elle promet que elle veut !

Après envoi d'un tract, SUD a demandé à être reçu par la direction qui est restée sur ses positions et qui trouve que de « promouvoir la valeur professionnelle est une bonne chose ».

Nombreuses questions se posent alors car, quand elle est gérée ainsi, la valeur professionnelle est la vision de cadres

divers, s'exprimant de façon différente, sur des agents n'ayant pas les mêmes missions (même s'ils sont dans le même corps de métier). Comment faire une synthèse objective et attribuer le grade de façon équitable ? Comment ne pas tomber dans la discrimination voire l'excès de pouvoir ?

Bien évidemment, cette situation est difficile à vivre aussi bien pour les agent-es lésé-es que pour celles et ceux qui sont passés car ils n'ont pas été mis au courant avant la décision (les avis des cadres étant bien sûr écrits sans concertation avec les agents). Les noms des agents promus sont clairement affichés et arrive ce qu'il doit arriver... DIVISION est le maître mot de ce gouvernement (on l'a vu avec les 183€ et la prime COVID) et les dirigeant-es de nos établissements ont bien compris la leçon.

Les tutelles et le ministère ont été sollicités et n'ont bien évidemment pas donné réponse. On voit une nouvelle fois la considération des uns et des autres sur le terrain et dans les plus hautes sphères. Elle est inexistante.

A l'heure où nos directions doivent plancher sur l'attractivité de l'hôpital public et sur la QVT (Qualité de Vie au Travail), on est en droit de se demander s'ils ont bien compris le sujet...

NOUVELLE EPIDEMIE A LUYNES

Depuis l'arrivée de la nouvelle direction, les agent-es sont-ils devenu-es maltraitant-es ??? Un mal aurait-il envahi l'établissement ??? Après la Covid 19, attention à la luynémie (épidémie de suspicion de maltraitance au CH Luynes). La direction a diligenté une enquête administrative.

Un climat de mal être et un sentiment de malaise règnent dans notre établissement...

Si on ne peut admettre et cautionner que la maltraitance des patients/résidents soit acceptable, il serait bien que la direction comprenne que la maltraitance institutionnelle reste, elle aussi intolérable et inacceptable.

MANQUE DE PERSONNEL

Pénurie de soignantes = Glissements de tâches nombreux et incessants = Insécurité des soins = Manquement de la direction de prendre soin de la santé physique et mentale des personnels.

DANGER POUR LE PERSONNEL = DANGER POUR LES PATIENT-ES ET RESIDENT-ES

Dans certains services de soins, il n'y a plus d'infirmière en poste certains jours ! Des IDE prennent en charge en soins des patient-es et résident-es de plusieurs services ou des aide-soignant-es remplacent des IDE alors qu'elles subissent

la même problématique !!! Chercher l'erreur...

PEUT-ÊTRE SOMMES-NOUS DANS UNE LOGIQUE MATHÉMATIQUE OÙ ? - ET - = +

La direction a décidé la fermeture de 25 lits en SSR en raison de la pénurie de personnel soignant. Où est la mission du service public ? Ce qui ne permettra pas de répondre à ce manque prégnant de personnel. Le personnel soignant en poste est épuisé !

STOP ! STOP ! STOP aux :

- ✘ Rappels continuels !
- ✘ Heures supplémentaires proposées au détriment des repos !
- ✘ Aux glissements de tâches !
- ✘ Déplacements des CA !
- ✘ Dégradations de nos conditions de travail !
- ✘ Dégradations d'accueil de nos patient-es et résident-es !
- ✘ Remboursements des trop-perçus sur une seule paie !
- ✘ Paiement des salaires mensuels à mois échus pour toutes pour les embauches d'agents en cours de mois !

Luttons ensemble pour obtenir des conditions de travail décentes, exigeons des embauches nécessaires pour effectuer humainement et correctement la mission de service public qui est la nôtre, défendons nos droits à la formation.

« C'EST LA MÊME, MÊME CHANSON, MAIS LA DIFFÉRENCE C'EST QU'ON NE NOUS ÉCOUTE PAS »

Les mois se suivent et se ressemblent au CH de Sainte Maure. En effet, depuis le mois d'octobre 2021, des devis pour acheter ou remplacer du matériel sont en cours et on nous dit qu'il ne faut pas trop se plaindre car nous sommes mieux dotées que certains établissements. Mais nous on n'attend le matériel.

Pour les élections professionnelles de la fin d'année, le vote électronique sera de mise au CH de Sainte Maure. Malgré le fait que les organisations syndicales ont refusé, le directeur est une fois de plus passé en force.

Mêmes agissements que pour les lignes directrices de gestions. Le « dialogue social » c'est quand ça leur plait ! On pourrait croire au dicton « c'est moi le chef c'est moi qui décide ».

LES VACANCES ARRIVENT

Malgré tout cela les vacances arrivent. On nous a certifié qu'on ne changerait pas les mensualités de remplacement. Espérons qu'il va donc être possible de profiter de ces moments pour recharger les batteries.

SUD SANTE SOCIAUX MAINTENANT PRÉSENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION MÉDIATIONS ET PARENTALITÉ 37

Une nouvelle section SUD s'implante dans l'association « Médiations et Parentalité 37 ». Et c'est toujours une bonne nouvelle.

Cette association a pour objet d'apporter un soutien fort au lien familial et/ou social fragilisé et nécessitant l'intervention d'un tiers. Elle intervient dans le cadre d'actions de soutien à la parentalité et œuvre pour la restauration des liens familiaux et sociaux.

RÉTABLIR LE DIALOGUE

Son service Médiation Familiale propose des possibilités de règlements des conflits ayant pour but d'établir ou de rétablir le dialogue entre deux ou plusieurs personnes issues d'un même système familial.

Son service Relais Familial travaille en partenariat avec les professionnels de la Maison d'Arrêt de Tours, principalement pour l'organisation de rencontres médiatisées entre les pères incarcérés et leurs enfants.

Son service Espace de Rencontre s'adresse à toutes les situations où l'exercice d'un droit de visite, les relations et les rencontres entre enfants et parents sont interrompus, difficiles ou trop conflictuels. C'est une étape pour aider à dépasser des difficultés familiales. C'est un lieu de transition où se prépare l'avenir afin que les relations évoluent dans l'idée que des rencontres sans intermédiaires soient, un jour, réalisables.

Le syndicat SUD SANTE SOCIAUX 37 présent au sein de l'Association Médiations et Parentalité 37, c'est vouloir agir sur une revalorisation des salaires à long terme et une amélioration de la CC66.

BESOIN DE MOYENS HUMAINS

C'est aussi dénoncer un manque d'effectif et des temps de travail à temps partiels qui ne permettent pas de répondre aux demandes des juges qui nous missionnent et à celles de la convention partenariale avec le Conseil Départemental d'Indre et Loire.

En effet, par exemple, le nombre d'ordonnances judiciaires qui mandatent l'association a été multiplié par deux durant ces deux dernières années, sans financements supplémentaires.

Cela entraîne un délai d'attente pour la mise en place des rencontres entre les enfants et leurs parents. C'est préjudiciable pour la création ou la reprise de ce lien familial.

Le projet du Nouvel Hôpital Psychiatrique du CHRU questionne également sur ce lien entre enfants et parents. Les professionnel·les de l'Espace de Rencontre de l'association Médiation Et Parentalité 37 accompagnent des parents ayant des fragilités psychiatriques. L'étayage de soins dont ils bénéficient actuellement peut leur permettre d'être disponible psychologiquement pour venir rencontrer leurs enfants. Cela permet donc une construction du lien dans des conditions les plus sécurisées possible. Qu'en sera-t-il si ce projet aboutit ? Quelles vont être les conséquences pour ces enfants ?

SUD souhaite s'engager auprès des collègues pour répondre à ses questions positivement, avec plus de droits, plus de moyens, et un plus grand pouvoir de décision des salarié·es concerné·es.

LA BOISNIÈRE, PÊLE-MÊLE

LE SEGU'R / LAFORCADE

Pour poursuivre la revalorisation salariale des métiers de l'accompagnement social et du médico-social, en application des mesures de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 (LFSS 2022) et suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022, 6 décrets ont été publiés au journal officiel le 28 et le 29 avril 2022.

Une liste de professionnels venant de l'état est tombé, plusieurs professions sont citées : « sont éligibles à la revalorisation les salariés et agents exerçant une fonction principale de » : éducateur spécialisé ou technique (ou autre exerçant cette fonction?)

Alors qu'en est-il des professionnel-les, comme les chauffeurs, qui ont signé une convention d'accompagnement et qui ont des jeunes sous leurs responsabilités des demi-journées entières ? Ils font fonction d'accompagnement ? Quelle sera la décision à leur écart ? Prime ? Pas prime ? Qu'en est-il des ASI (agent de service et d'entretien des locaux) qui ont désinfecter et travailler pendant toutes les périodes « covid. »

La suite au prochain épisode. On n'a pas la date du prochain

LE SERVICE CUISINE

Elle fonctionne en sous-effectif. Les salarié-es sont à bout complètement épuisé. Cela fait des mois qu'il fonctionne à 4 au lieu de 7. Mais il faut comprendre il y a des problèmes de recrutement !

LES SURVEILLANTES DE NUIT

Elles sont à 4 nuits semaines et bien fatiguées. Un poste vacant depuis le 1er



juillet 2021 et toujours aucune annonce de recrutement !

LE SUIVI DES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ

Nouveau mot d'ordre : il faut le laisser finir ! « si un jeune se masturbe sur vos pieds, il faut le laisser finir » Réaction de l'équipe : « ce n'est pas possible ».

L'employeur a pour obligation, d'assurer la sécurité physique et mentale de ses salariés. Il ne faudrait pas l'oublier !

LE PÔLE SOIN

Encore un départ du pôle soin de l'I.M.E. On commence à avoir l'habitude ! 4 départs depuis septembre. Les personnes partent au bout de quelques mois, ce qui bloquent les conditions de travail

LA JOURNÉE À PARIS

Le groupe SOS organisait une journée, à Paris, le 19 mai : conférence, groupes de travail et petit-fours apéro....

« N'hésitez pas à y aller c'est au frais de la Boisnière ! Tout le monde est invité à s'y inscrire. » Pas de problème de remplacement ! Ah ! NON ! Pas tout le monde car l'information n'a pas circulé dans tous les services.

Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Eh Oui ! Les cadres y vont en train avec repas sur place et les salarié-es avec un véhicule de l'établissement, pique-nique offert ! Horaire fixe, l'apéro du soir c'est pour les cadres.

Mais ce n'est pas tout. Pour 150 euros, les cadres peuvent réserver une nuit d'hôtel. Sur les groupes, où l'on accueille des enfants, on revoit les projets à la baisse (faute de budget), moins de séances de ferme pédagogique... Mais pour se remettre d'une journée à Paris, on ne compte pas !

UN NOUVEAU GROUPE FRANÇAIS POP À LOCHES.



A Loches, les préavis de grèves échouent par « désenchantement » dans la boîte SPAM de la DRH. Aucune négociation ni même conciliation n'en déplaie à la législation, n'eurent lieu.

Face à cette pantalonnade méprisante et largement inspirées par le dédain que témoigne la direction à l'égard des résident-es et des soignant-es, il fallait éagir ! Pas le moins déstabilisées par ces basses fourberies, les **SPAM GIRLS** font la promo de leur dernier album enregistré chez Puyg'Reccords en février.

Elles battent le pavé de la cité Lochoise, investissant le marché pour interpeller une foule devenue délirante aux annonces des dernières modifications d'accompagnement à l'EHPAD Puygibault.

PREMIER SIGLE

« **La suppression du poste ide nuit** » le premier titre de l'album provoque un tollé d'assentiments au sein de la population Lochoise, et de l'équipe en place, jusque-là discrète, investie et néanmoins autonome.

il fallait sortir des couloirs l'épuisement et le ras le bol toujours croissant des soignant-es. C'est chose faite !

Après le cortège silencieux de février, au cours duquel soignant-es et familles enterrèrent l'EHPAD, suivit la marche « boucan d'enfer » de mars.

Nombreux furent les chants résonnants sur les trottoirs, scandant de tristes réalités. Opus en Fa ruineur, soulignant le manque d'effectif récurrent, interpellant Direction et Ministère... Ils ne suffirent pas à les sortir de leur torpeur. Ils ont référé la politique de l'autruche, et continué le démantèlement de l'EHPAD organisé à la va-vite.

Refuser, par faiblesse, d'affronter la réalité en face et de voir le danger

DEUXIÈME SIGLE, FEAT. NIGHT BAND GIRLS

Cela n'a cependant pas tari l'imagination de ces deux futures légendes du popfolkloches. En duo avec le **Night Band Girls**, bien décidées à la qualité des conditions de vie et de travail, leur deuxième titre « **équipe nuit en grève** » est sorti en avril. Il trouve une résonance toute particulière auprès des soignantes, qui à l'unanimité ont saisi le diapason et s'associent à ce funeste nocturne.

Négociation et conciliation n'ont pu se tenir... Ha ! quand mauvais sort tu les tiens ! Opus 37 en sol; réducteur

Le prochain single attendu pour juin, une fois encore parmi citoyens, marchands ambulants et calicots, sera à n'en pas douter une symphonie d'un futur nouveau monde, avec trompettes et tambours battants.

Pour toute chansonnette à pousser
sudsantesociauxloches@gmail.com



Nous aurions pu espérer que la direction valorise cet atout. Une infirmière de nuit dans un EHPAD, représente:

- ✗ La réalisation de soins infirmiers non déléguables, moins d'hospitalisations, moins de situations anxiogènes pour les résident-es,
- ✗ Un accompagnement de fin de vie de meilleure qualité, des souhaits mieux respectés,
- ✗ La prise en charge de la douleur physique et psychique,
- ✗ Davantage de sérénité dans leur travail pour les équipes.

C'est tout cela et bien plus encore que la direction refuse aux personnes âgées fragilisées par la dépendance et la maladie. Aux soignant-es, elle induit une prise de risques quotidienne.

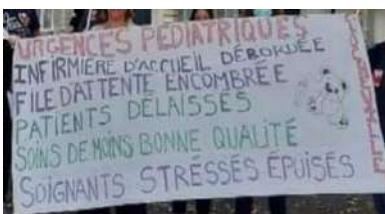
Le recours, depuis le 1er mars, en dehors des urgences, est une astreinte par le biais de l'HAD : 3 infirmières pour une quarantaine d'établissements, soit environ 3 500 résident-es sur tout le département, en sus de leurs patient-es du domicile.

Autant dire que cette procédure est bien loin de pouvoir combler les besoins des résident-es et des équipes. Et comme une triste évidence, depuis un peu plus de 2 mois les événements indésirables se succèdent.

Scandalisée et écœurée par ces situations et par tant de mépris, alors qu'elle n'a eu de cesse d'alerter sur les conséquences délétères inévitables, l'équipe de nuit, soutenue par Sud, est en grève illimitée depuis le 26 avril.

URGENCES PÉDIATRIQUES, 1ÈRE VICTOIRE POUR LES COLLÈGUES EN GRÈVE!

Depuis plusieurs mois, les collègues de nuit des urgences pédiatriques soutenu-es par la CGT et SUD se mobilisent pour améliorer leurs conditions de travail et obtenir des effectifs supplémentaires.



Elles viennent d'obtenir, suite au droit d'alerte déposé au CHSCT, la pérennité d'un poste d'auxiliaire de puériculture

supplémentaire la nuit pour sécuriser la salle d'attentes des urgences. C'était une de leur revendication.

C'est une 1ère victoire et cela signifie que la lutte paie !

La grève est toujours en cours pour l'obtention des autres revendication. On ne peut que les soutenir.

FERMETURES DE LITS ET TRAVAIL EN 12H QUI VEUT VENIR TRAVAILLER AU CHIC ?

Nous avons été informés le 2 mars dernier par notre direction que, du fait des difficultés extrêmes de recrutement infirmier, notamment sur la nuit, le capacitaire des services de médecine d'Amboise était réduit.

En effet, le CHIC subit apparemment depuis plusieurs mois des vagues de départs en tous genres (comme partout).

CHRONOLOGIE

Au CHSCT du 10 mars, la direction a fait venir les cadres des secteurs concernés pour nous présenter une nouvelle organisation. Ceux-ci nous ont indiqué que la situation était très critique et qu'elle nécessitait que les infirmiers-ères travaillent en 12h, avec garantie d'un retour à des horaires classiques dès que la situation reviendrait à la normale. De toutes façons, « les infirmières sont d'accord pour travailler en 12h... », voire même « plutôt contentes... »

Déjà, fin mars, plusieurs commençaient à montrer des signes de fatigue, surtout les plus anciennes ; normal.

POURQUOI EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

D'après les cadres, les jeunes IDE préfèrent travailler en 12h et c'est pour cela que nous n'arrivons pas à recruter. Il est quand même à noter qu'il n'y a eu aucune candidature depuis ce passage en 12h...

Pourquoi « préfèrent-ils » travailler en 12h ? Tout simplement car 2 jours de repos après 3 jours de travail, ça fait rêver. Et aussi car iels ont plus de temps pour faire les choses. Quand on augmente le temps de présence, bien sûr on en fait plus.



Mais à quel prix ? Fatigue, problèmes musculo-squelettiques, risque d'erreur. Tout cela n'est pas à prendre à la légère.

FUITE DES CERVEAUX ET DES BRAS

Concernant la fuite des agents : de quoi s'étonne-t-on : cela fait des années que les agents sont traités comme des pions, qu'ils soient titulaires ou contractuels, notamment dans le secteur de médecines/SSR et plus particulièrement la nuit.

Depuis des années les agents sont rappelés sur leur congés ; on leur impose des trames qui finissent par être revues et corrigées par les agents eux-mêmes. *Pire : quand la direction se rend compte que les contractuels ne restent pas, on convoque les titulaires pour leur poser des questions sur ce qu'ils auraient pu dire pour les faire fuir ! Où va-t-on ?*

CONCLUSION

A de nombreuses reprises, SUD a dénoncé ces pratiques et a invité la direction à revoir son comportement envers les agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels ; car c'est elle qui a fait fuir les contractuels recherchant une titularisation : plus de 2 ans pour être titularisé, c'est comme ça que l'on cherche à garder du personnel ? D'autres établissements ont compris beaucoup plus vite en titularisant bien plus tôt. Ah oui mais, la direction sait mieux que nous que les jeunes diplômées ne recherchent pas la titularisation... C'est donc pour ça que le volet du Ségur sur ce point n'est pas appliqué, sûrement...

AGENTS DE SERVICE HOSPITALIER SOUS PAYES

Et oui c'est moche, on dirait même inacceptable. Nous sommes en 2022, et nombreuses sont les ASHQ en EHPAD qui réalisent les mêmes tâches que les aides-soignantes sans percevoir la Prime grand âge ni de NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire).

GLISSEMENTS DE TÂCHES

Combien de temps cela va-t-il encore durer ? Si l'on fait le calcul, l'ASHQ se voit lésée de 118€ par mois, une somme qui représente plus de 1000€ à l'année. C'est tout bénéf pour les établissements ! Pourquoi embaucher une aide-soignante alors qu'une ASHQ fait le même travail payé moins cher et sans formation ?

SUD dénonce cette pratique, alors que le gouvernement en abuse. Nous disons stop à cette main-d'œuvre sous payée et maintenue dans la précarité.

C'est pour cela que SUD revendique :

- × À travail égal, salaire égal !
- × Formations professionnelles diplômantes et VAE (validation des Acquis de l'Expérience) automatique pour tout-es les faisant-fonctions



LA SYNDICALISATION EN 2022

Depuis plusieurs décennies, la syndicalisation permet d'apprendre, de connaître, de proposer, de contester, de se mobiliser, de revendiquer et négocier afin de faire respecter et évoluer les droits collectifs. (national, branche professionnelle, local, entreprise).

Toute personne peut non seulement choisir d'être syndiquée, mais peut également choisir son syndicat d'appartenance (c'est ce que l'on appelle la liberté syndicale). En France, ce choix est vaste. Vous pouvez donc choisir le syndicat dont les idées et les valeurs se rapprochent le plus des vôtres.

Il se peut également que vous souhaitiez servir de relais pour faire circuler des informations auprès de vos collègues ou de votre profession.

Vous pouvez avoir envie de vous impliquer au sein de votre établissement et représenter ainsi les salarié·es auprès de votre direction. Cela peut aussi signifier que vous voulez aider les autres et vous sentir utile en les informant et en les conseillant sur leurs droits et d'engager toutes sortes d'actions de protestations (grève, manifestations, pétitions...)

Être syndiqué permet d'aider les autres en apprenant à écouter, conseiller et informer les salarié·es, demandeurs d'emploi ou retraités qui en ont besoin. Faire partie de certaines commissions permet aussi de s'enrichir intellectuellement et de pouvoir défendre les positions de son syndicat.

C'est aussi une occasion d'échanger, de débattre et de participer à la prise de décision au sein même de l'organisation syndicale en permettant un engagement dans certaines luttes et la défense de ses idées !!! Voltaire ne disait-t-il pas « Je ne suis pas d'accord avec vous, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire ».

En principe, vous ne devez subir aucune représaille de la part de votre employeur du fait de votre engagement syndical. En effet, le Code du travail vous protège contre toute forme de discrimination liée à l'appartenance à un syndicat (article L.1132-1 du Code du travail).

La syndicalisation permet aussi de ne pas plus être seul·e, même si l'individualisme est croissant dans notre société.

Etre syndiqué·e, c'est être vraiment présent·e à ce qui se passe dans la réalité. Et cette présence nous donne un pouvoir d'action.

UNE MOTIVATION POSITIVE ?

Parce que nous avons à vivre un changement de mentalité. D'après An Kramer¹, les valeurs dominantes dans la société sont en train de changer : nous réalisons que le matérialisme n'est pas source de bonheur. Et, nous cherchons à donner du sens à notre vie, à long terme.

¹ An Kramer est enseignante à l'Université des Sciences Appliquées de la Haye, aux Pays bas et spécialiste des mutations sociétales

Parce que nous sommes mieux informé·es sur ce qui va mal dans le monde, et, grâce aux outils numériques, nous faisons plus facilement entendre notre voix.

Parce que cette prise de conscience sociale peut trouver sa place dans l'engagement syndical, c'est transformer son besoin d'action en un militantisme positif.

Vous pouvez faire partie de la solution en choisissant de devenir syndicaliste.

La syndicalisation permet de s'informer sur ses droits collectifs et individuels et sur la législation du travail ainsi que de se référer sur sa convention collective. un accompagnement au quotidien et en cas de difficultés professionnelles peut être nécessaire parfois lorsque l'employeur ne respecte pas le code du travail, le droit au travail.

Le fait d'être syndiqué permet aussi de se soutenir, d'échanger, de former un « tout » ensemble, tout en étant écouté et soutenu.

Les personnes qui font le choix de se syndiquer payent une cotisation auprès du syndicat d'affiliation. Cette cotisation permet notamment au syndicat de financer son activité, d'informer et défendre ses adhérent·es et de former les militant·es. Sachez que cette cotisation permet de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % de la cotisation annuelle payée (ex : si vous versez 45€ au syndicat, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 30€).

COMMENT CHOISIR UN SYNDICAT ?

Il convient de se poser les bonnes questions :

- ✗ Quels sont les enjeux essentiels de ce syndicat ?
- ✗ Qu'est-ce qui vous tient tellement à cœur que vous êtes prêt à agir ?
- ✗ Quels sujets vous affectent le plus ?

Vos réponses seront le point de départ de votre engagement dans un syndicat. Une motivation positive : Soyez fier de changer de perspective !!!

Le contenu de l'action syndicale ou le champ de l'action syndicale, c'est :

- ✗ Informer les salariés.
- ✗ Agir contre les discriminations dans le travail.
- ✗ Interpeller l'employeur.
- ✗ Négocier des accords
- ✗ Prévenir les risques psycho-sociaux.
- ✗ Saisir la justice, saisir l'inspection du travail.
- ✗ Accompagner les salariés dans leurs démarches.
- ✗ Se former, s'informer.
- ✗ Enquêter suite aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

LA LOGIQUE DE LA DEP-PRIME, À CHAQUE PROBLÈME SA DIVISION LA PRIME EN SOINS CRITIQUES, NOUVEL EXEMPLE

Un nouveau décret est apparu en Avril 2022, pour l'attribution d'une prime mensuelle de 118€. Nommée « prime en soins critiques », elle concerne seulement les infirmier-es et les cadres travaillant en réanimation, en USC et en soins intensifs.

Pour en bénéficier, l'IDE ou le cadre doit avoir une affectation au minimum à 50% sur ces services.

Diviser pour mieux régner est le maître mot de notre gouvernement, puisqu'il a oublié d'attribuer cette prime aux autres corps de métier ! (aides-soignant-es, ASH, infirmier-es spécialisé-es...)

Cette prime est encore une fois, comme beaucoup d'autres, discriminatoire ! Tout corps de métier à l'hôpital a une place importante !

Alors que le Ségur prévoyait la suppression des primes considérées trop complexe, en voilà donc une nouvelle. SUD s'oppose à cette logique de multiplication et de division. La meilleure manière d'augmenter nos salaires, c'est de revaloriser les grilles indiciaires, et de titulariser tou-tes les contractuel-les sans attendre.

Élections Professionnelles de la Fonction publique

DU 5 AU 8 DÉCEMBRE

G.H.T. Restrictions Maltraitance Suicides

VOTER SUD

Se syndiquer Voter, A.G. Faire Grève Manifester

DONNER SA VOIX ET PRENDRE LA PAROLE

DU 5 AU 8 DÉCEMBRE 2022,
VOTEZ SUD LORS DES ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES !

A SUD, nous ne sommes pas parfait-es et nous pouvons faire beaucoup mieux. Nous attachons une grande importance à la confiance que vous nous avez accordée en votant pour SUD et en nous maintenant 1^{er} syndicat en Indre et Loire.

ALORS POURQUOI VOTER SUD ?

- × Parce que SUD vous rend compte des mandats et vous informe de son activité
- × Parce que SUD vous défend collectivement,
- × Parce que SUD vous défend individuellement
- × Parce que SUD vous défend dans les Commissions Paritaires et les procédures disciplinaires
- × Parce que SUD défend vos dossiers d'accidents de travail ou de maladie professionnelle dans la commission de réforme,
- × Parce que SUD porte vos revendications partout
- × Parce que SUD est le moteur pour favoriser l'unité entre toutes les organisations.
- × Parce que SUD défend la sécurité sociale, des moyens pour l'hôpital public auprès des pouvoirs publics et du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, pour l'amélioration de vos droits et de vos conditions de travail, pour l'amélioration de l'accueil des usager-es, pour soigner dignement et humainement.
- × Parce que SUD, antiraciste, féministe, antifasciste, se bat contre toutes les discriminations et pour l'égalité

PSYCHIATRIE, L'HEURE EST À L'ÉCOUTE... DES PROFESSIONNEL-LES

Depuis janvier 2022, nous sommes confronté-es au **CHU de Tours à la nouvelle version, encore plus nocive, du projet de nouvel hôpital psychiatrique (NHP).**

NHP 2, LE RETOUR DE LA CATA.

La situation actuelle est plus qu'évidente. Nous sommes au bord de la catastrophe, comme dans nombre d'autres services (voir l'article des urgences page 8). Pour les décideurs, ARS et direction, à ce niveau de déni, la bonne foi ne peut plus être plaidée.

84 lits d'hospitalisation complète adulte en moins ! À l'heure actuelle, la direction maintient ses desseins. La crise actuelle des urgences psychiatriques, l'augmentation du nombre de situations de patient-es en détresse psychique ne pouvant être accueilli-es, augmentation du nombre d'hospitalisation hors secteur, départs de collègues et difficultés à embaucher, les témoignages des collègues de secteur informant de la détresse dans laquelle iels se trouvent lors de certaines visites à domicile... rien ne semble y faire.

UN GRAND MEETING POUR FAIRE ENTENDRE LES MAUX ET LES SOLUTIONS DE LA PSYCHIATRIE

Le 20 mai, les collègues mobilisé-es ont organisé un grand meeting de la psychiatrie à Tours. 200 personnes étaient présentes. Et l'énergie était puissante, tout comme les interventions qui se sont succédées. A été évoqué le CHU, mais aussi les services de Chinon, Loches et Amboise Château-Renault. Car nous sommes embarqué-es toutes et tous dans le même bateau.

Le constat dressé était sans appel. Chiffres à l'appui, et témoignages forts, l'obligation de faire cesser la volonté destructrice de notre secteur était une évidence.

C'est bien pour cela qu'il est plus que temps que les professionnelles de terrain s'emparent du pouvoir décisionnaire pour l'organisation de la psychiatrie. Le règne des technocrates n'a que trop duré.

Lors du conseil de surveillance du 8 avril, les salarié-es mobilisé-es ont réussi à convaincre le maire de Tours Emmanuel Denis d'organiser un cycle de concertation sur ce projet. Au passage, la stratégie de la direction a été totalement désavouée au cours de cette réunion. Comment pourrait-il en être autrement !

Cette réunion, que nous souhaitons décisionnaire, aura lieu le vendredi 24 juin à 14h. Nous souhaitons y faire entendre notre refus de toute diminution capacitaire à accueillir et soigner les personnes qui en ont besoin. Nous y défendrons dans le même temps notre volonté farouche de voir de réels moyens enfin attribués à la psychiatrie du département.

Pour rappel, depuis des années La direction s'autorise à ponctionner le financement de la psychiatrie pour financer ses grands projets immobiliers. Du détournement de bien psychique ! Autre rappel, le département et la région font partie des moins dotés en termes de moyens humains par habitant-es. Il serait temps que cela change, mais pas n'importe comment.

La psychiatrie et les soins psychiques sont une affaire d'expérience et de travail pluridisciplinaire. Il s'agit d'expérimenter toujours, de (se) questionner, improviser, créer du lien, laisser de la place à l'initiative. Dans le même temps il s'agit de constance, de confiance, de repère, de sécurité. Rien qui ne devrait être laissé entre les mains de décideurs obsédés par leurs tableaux Excel et lignes budgétaires à assurer.

PLACE AUX PROFESSIONNEL-LES PARTOUT

S'il n'y avait que le CHU de Tours, on pourrait se consoler en nous disant que nous sommes l'îlot de tristesse au milieu d'un océan de plénitude. Malheureusement, il y a même pire ailleurs. Pourquoi pire ? Car les projets prévus sur l'Indre et Loire se sont déjà abattus dans d'autres départements et établissements.

Petits exemples annonciateurs. En Ile de France, le manque de place d'hospitalisation a été le motif de créer une cellule de gestion de lits régionale. Conséquence, les personnes sont trimbalées de force sans aucune référence à leur secteur d'origine. A côté de ça les services sortent les lits de camp, 25 patient-es dans des services de 21.

Du côté de Lyon, pourtant fer de lance de la psychiatrie scientifique et « moderne » avec des services par pathologie, même constat. les services débordent, les "lit miroir" sont tous occupés et il y a des "couchettes" dans les services. Faute de bras infirmiers, des services vont fermer. Des soignant-es de l'extra-hospitalier (qui doivent assurer le fameux et mensonger « virage ambulatoire ») commencent à être rapatrié-es en intra, ce qui met en péril l'offre de soins en ville.

SOLIDAIRES POUR LA PSYCHIATRIE DE DEMAIN

Contre le défaitisme qui nous guette, emparons-nous du pouvoir de décider ce qui doit être fait, au plus prêt du terrain. Ce qui est innovation, parcours de soin, moyens nécessaires, c'est à nous, en concertation avec les patient-es et leurs proches de le décider. C'est ce que nous faisons déjà au quotidien, trop souvent contre le poids managérial qui contraint et entrave.

RENDEZ-VOUS MASSIVEMENT LE 24 JUIN À 13H30 À BRETONNEAU, POUR IMPOSER NOS REVENDICATIONS ET SOUTENIR LES COLLÈGUES QUI PARTICIPERONT À LA DÉLÉGATION LORS DE LA RÉUNION DE CONCERTATION,



SYSTÈME DE SANTÉ, L'EFFONDREMENT QUI SE RAPPROCHE !

En Indre et Loire, faute de personnels suffisant, 24 lits de SSR fermés au centre hospitalier de Luynes, fermeture des urgences et de la maternité de Chinon, fermeture partielle des urgences du centre hospitalier d'Amboise, fermeture de 24 lits de SSR au CHRU de Tours, sans compter les multiples fermetures de lits temporaires au fil de l'eau pour pallier l'absentéisme, c'est ça la réalité dans les établissements publics de santé Madame la Ministre de la santé!



Nationalement, la situation est tout autant catastrophique. 120 services d'urgences sont en difficultés et tirent la sonnette d'alarme.

Les urgences de Bordeaux sont partiellement fermées

la nuit, les interventions non urgentes sont reportées à Orléans pour libérer des places, 27 hôpitaux dont plusieurs CHU ferment des lits temporairement, jusqu'à 20% de lits sont fermés faute de personnel. Pour rappel, 17500 lits ont été fermés en 5 ans pour faire des économies. Et les fermetures de lits se poursuivent: 300 lits vont être supprimés lors du regroupement des hôpitaux de Beaujon et Bichat sur Paris, 84 suppressions de lits sont annoncées lors du regroupement des psy au CHRU de Tours.

La médecine libérale est tout aussi en situation critique, les déserts médicaux se multiplient, les délais d'attente pour voir son médecin traitant sont interminables.

C'est le serpent qui se mord la queue, tout est fait pour accentuer la crise des urgences, défaillance de la médecine libérale en amont et fermeture de lits en aval.

60 000 personnes ont quitté l'hôpital suite à la dégradation des conditions de travail et à la déshumanisation des soins, 16 000 ont été suspendus faute de schéma vaccinal complet.

Non ce n'est pas un problème d'organisation Madame la Ministre de la santé, c'est bien un problème de moyens et un choix politique qui conduit la santé publique dans le mur au profit du secteur privé.

Alors que cela fait 3 ans que les organisations syndicales SUD, CGT, CFE-CGC, AMUF, les collectifs inter-urgences, inter-hôpitaux, inter-blocs, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité et le Printemps de la psychiatrie alertent sur l'insuffisance de l'accès aux soins de premier recours, la casse de l'hôpital public et la fatigue des personnes.

Les seules mesures prises ne sont pas structurelles, servent à éteindre le feu et ne répondent en aucun cas à l'urgence

de la situation. Les primes à répétition sont discriminatoires, divisent les personnels entre elleux alors qu'ils font le même travail dans les mêmes conditions dégradées quelques soient le poste. Pires elles menacent le statut et précarisent encore plus.

Le management culpabilisant continue, les rappels à domicile aussi, les vacances sont raccourcis, bref tout est fait pour dégouter encore plus les agent-es et les départs se poursuivent.



Les mesures à prendre en urgence, ce sont les mêmes depuis ans, les voici:

- ✗ Recrutement massif supplémentaires immédiatement et plan de formation, ratio de personnel adapté à la charge de travail, respect des équipes et des plannings, avec mise en stage des l'embauche et titularisation de tous les contrats précaires,
- ✗ Revalorisation générale des salaires pour rattraper les 10 ans de blocage, reconnaissance des contraintes et des pénibilités horaires (nuit, week-end) et reconnaissance des qualifications,
- ✗ Renforcement des moyens financiers significatifs pour les établissements, recrutement de personnels brancardier-es, coursier-es, ouvrier-es, secrétaires,
- ✗ Arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits et réouverture de lits, partout où c'est nécessaire.
- ✗ De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et une prise en charge optimale en terme de qualité et de sécurité des soins pour tout-es partout



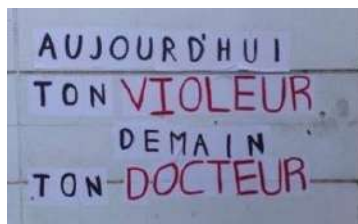
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À LA FAC DE MÉDECINE LA FIN DE L'OMERTA !

Les combats pour l'émancipation n'avancent pas tous seuls. Il aura fallu attendre l'action des Colleuses Féministes sur les murs de la fac de médecine et son retentissement local et national pour que la question des violences sexistes et sexuelles en son sein soit enfin entendue et prise en compte.
Merci à ces militantes féministes !



Les collages alertaient sur les actions de la direction vis-à-vis d'un étudiant en médecine, mis en examen pour des faits d'agressions sexuelles et de viols.

À sa sortie de détention provisoire, la direction aurait favorisé le transfert de cet étudiant de l'université de Tours vers celle de Limoges, alors même qu'elle avait connaissance qu'il était poursuivi par cinq étudiantes pour viol et agressions sexuelles. Il a ainsi pu poursuivre son cursus universitaire, être réintégré dans une autre université, et même suivre un stage en gynécologie en centre hospitalier.



La 1^{ère} réponse de la faculté fut de porter plainte pour diffamation, intrusion et dégradation envers le collectif féministe. Or, au lieu de sanctionner les courageuses, la seule réponse à la hauteur de la situation de la direction de la faculté et du CHRU aurait été, d'abord, de protéger les victimes dès qu'elles avaient été mises au courant puis de mettre en place immédiatement les mesures nécessaires afin que ces violences cessent.

Cela nous rappelle qu'il nous a fallu de nombreuses années pour que notre demande de retirer les fresques sexistes, dégradantes et violentes soit enfin acceptée. Il aura fallu brandir une jurisprudence favorable provoquée par SUD santé sociaux 31 et Osez le féminisme pour faire bouger les



choses.

Tout n'est pas gagné pour autant car des inscriptions du même acabit réapparaissent déjà. On espère que la direction les enlèvera rapidement.

Les actions conjuguées dénoncent les violences sexistes et sexuelles présentes dans le milieu médical depuis des années, protégées par cette fameuse « culture carabine » et que nous sommes nombreuses à subir au quotidien.

On le répète, l'inaction permet ce climat de violences, de culture du viol, d'omerta face au harcèlement sexiste et sexuel, qui ont lieu en cours, sur les lieux de stage ou dans les services. Les victimes ne sont pas protégées, les agresseurs ne sont pas punis, et cela perdure indéfiniment.

Mais les temps changent et on espère enfin que la peur et la honte vont changer de camp.

Suite à cette action et aux multiples soutiens qu'elle a générés, les étudiant·es en médecine se sont organisé·es et ont fait entendre leur voix.

Les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur ont saisi l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche pour mener une enquête.

Nationalement, la parole se libère et des espaces se créent pour la recueillir.

SUD Santé Sociaux apporte tout son soutien aux victimes ainsi qu'aux militantes féministes mises en accusation. Nous demandons que la direction prenne ses responsabilités et que des actions de protections et de préventions soient immédiatement mises en place afin que les violences sexistes et sexuelles à la fac de médecine et à l'hôpital cessent. Nous avons le droit de pouvoir se faire soigner, travailler et étudier dans un environnement sain et féministe, opposé à la culture du viol et où le harcèlement sexuel est combattu.

MISE EN STAGE DÈS L'EMBAUCHE, LE CHU D'ANGERS L'A FAIT ! PENDANT CE TEMPS-LÀ, PRIME DYNAMITE EN RÉGION CENTRE

On ne peut pas s'empêcher de le dire, SUD a souvent raison.

Cela fait des mois qu'on le dit à la direction. Pour recruter, il faut améliorer les conditions d'accueil et de travail des agent-es!

L'élément essentiel pour recruter est d'arrêter ces CDD sans fin, payés moins cher que les titulaires, sans prime annuel et sans sécurité d'emplois.

Et bien le CHU d'Angers vient enfin de passer à l'acte, au moins pour un service, celui de l'USLD (soin de longue durée), où les agent-es seront directement mis en stage lors du recrutement sur les mêmes grilles salariales que les titulaires et avec titularisation un an après. Pour une fois qu'une direction prend une bonne décision, on ne peut que la faire savoir.

Et surtout démontrer que c'est possible. Alors en Indre et Loire, c'est quand la mise en stage dès l'embauche ? Pas maintenant.



DERNIÈRE NOUVELLE PRIME DE DIVISION DE 5000€ LA PELLE POUR CREUSER NOTRE TROU

Juste avant la fin de bouclage de cet Echo, on apprend que l'ARS Centre Val de Loire va mettre en place une prime d'embauche pour les nouvelles diplômées IDE 5000€, et AS 3000€ pour cet été.

Nouvelle division explosive, stupidité d'une telle prime alors que les contractuelles restent sous-payées par les directions.

Surtout, belle idée de la région Centre de vouloir « piller » les nouvelles diplômées des autres régions. Que faut-il espérer, qu'elles regardent faire sans rien dire ? Tout pour nous et rien à faire des services fermés dans les autres régions ?

Plus que jamais, faisons arrêter les décisions absurdes et imposons nos solutions !

SUD SANTÉ SOCIAUX 37, QUI SOMMES-NOUS ?

DANS LE SECTEUR PUBLIC :

Le syndicat départemental SUD est affilié à la fédération SUD Santé-Sociaux (4^{ème} fédération syndicale dans la Santé) qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière et au Conseil Supérieur des Professions Paramédicales.

En Indre et Loire, SUD (1er syndicat) siège dans les Commissions Paritaires Départementales, les Commissions de réforme et dans les instances représentatives (CTE, CAPL, CHSCT) du CHRU de Tours (majoritaire), de Luynes (majoritaire), d'Amboise Château Renault (majoritaire), de Ste Maure, de Debrou (majoritaire), de Louis Sevestre, de Vernou (majoritaire), de l'IDEF (majoritaire), de Semblançay la Membrolle (majoritaire), de l'île Bouchard (majoritaire), de St Christophe sur le Nais (majoritaire).

En Région Centre, SUD siège au CGOS et à l'ANFH.



DANS LE SECTEUR PRIVÉ :

La fédération SUD Santé Sociaux est représentative dans la Convention Collective des Centres de Lutte contre le cancer (CLCC), la CC66, la CC65, les CHRS, le pacte ARIM.

Elle a progressé fortement dans la CC51 et à la Croix Rouge. Elle est représentative dans l'ensemble de la BASS.

En Indre et Loire, il y a des sections SUD à l'ADAPEI, à la Boisnière, à Entraide et Solidarité, à la Croix Rouge, à l'IRECOV, à la clinique de l'Alliance, à l'ADSE, à l'UDAF, au foyer Verdier, à l'EHPAD le Mûrier, la FAM Arc en Ciel, Agir et Vivre l'Autisme, SOLIHA.

**EN INDRE ET LOIRE, SUD EST ACTIF ET REPRÉSENTATIF
DANS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS.**

C'est décidé, j'adhère à SUD !

Nom: Prénom

Adresse:

Téléphone:

email:

Etablissement/ Service:Statut : Public / Privé

Celui ou celle qui se bat,
peut perdre,
Celui ou celle qui ne se bat pas
a déjà perdu.

Coupon d'adhésion à renvoyer au :
Syndicat SUD Santé Sociaux 37
18 rue de l'Oiselet la Camusière
37550 St Avertin